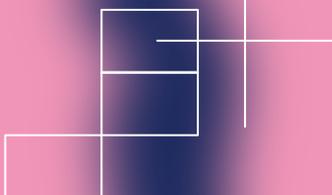


# CONCOURS PHOTO

Discrimin'Action

9<sup>e</sup> ÉDITION

M ⚡



F5.6 1/8



3200 ISO 2 JO 1968

Jusqu'au 06 mars 2024

**OUVERT À TOUS.TES**

# LE SPORT

THE SPORT - EL DEPORTE - DER SPORT - الرياضة - 運動 - LISANO YANGO  
СПОРТ - LO SPORT - O DESPORTO - הספורט - Το Αθλημα

# LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT FÉDÉRATION DES BOUCHES-DU-RHÔNE

Mouvement d'Éducation Populaire, la Ligue de l'enseignement a pour objet statutaire de « faire vivre la laïcité, principe de constitution et valeur universelle qui implique la reconnaissance de l'égalité de chaque être humain ». Pour ce faire, elle s'attache à assurer, au travers de ses actions et de son fonctionnement, la garantie des libertés individuelles, la défense de l'égalité et le refus de toutes les formes de discriminations. Les principes et valeurs défendus par la Ligue de l'enseignement notamment par l'intermédiaire de son projet éducatif, ont pour finalité « le développement d'une vie démocratique laïque, soucieuse de justice sociale et attachée à la paix », c'est-à-dire l'édification d'un « vivre ensemble » harmonieux. Dans le cadre de son projet fédéral, la Ligue de l'enseignement Fédération des Bouches-du-Rhône s'engage à construire des projets éducatifs, collectifs et participatifs qui s'emparent des grands enjeux sociaux, politiques, économiques, et environnementaux du 21<sup>ème</sup> siècle.

**Pour la 9<sup>ème</sup> année consécutive et dans le cadre de la semaine de lutte contre les discriminations, la Ligue de l'enseignement PACA organise un concours de photographies comme moyen d'expression dénonçant toutes les formes de discriminations.**

## **Cette année, le thème du concours est :**

### **<< La lutte contre les discriminations par le sport >>**

Cette manifestation n'est pas qu'un simple « concours de photographies », c'est en priorité un outil pour traiter de façon approfondie toutes les formes de discriminations et comment nous pourrions lutter contre, chacun à notre échelle. Le but est de parler du sujet en amont du concours, ainsi que lors des délibérations du jury.

En effet, l'exposition donnera lieu à une remise de prix décernés par un jury intergénérationnel (notamment composé d'enfants, de professionnels, d'associations...).

Le terme de jury et de remise de prix pourrait être pris par certains pour de la discrimination. Or là aussi, les jurys ne sont qu'un moyen pour développer toutes les notions d'éducation à l'image et au débat.

## **Les objectifs :**

- **Prévenir, dénoncer, s'indigner et se libérer de toutes formes de discriminations**
- **Sensibiliser toutes personnes à ce sujet de vie quotidienne**
- **Développer l'éducation à l'image**
- **Encourager la créativité**
- **Valoriser les productions**

## **POURQUOI CETTE THÉMATIQUE**

### **<< LA LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS**

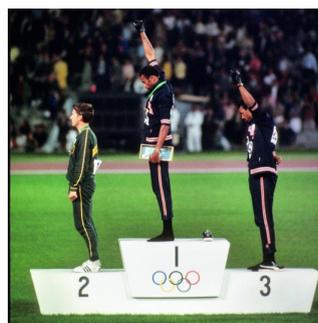
### **PAR LE SPORT >> ?**

Inscrits dans notre Projet Fédéral, la lutte contre toutes formes de discriminations, le souci de justice sociale pour tous et toutes et le respect des droits humains fondamentaux qu'ils soient civils, sociaux ou culturels engagent la Ligue de l'enseignement FAIL 13 chaque jour dans des actions éducatives que nous menons sur le terrain auprès de nos publics. Notre choix du thème cette année par l'actualité. Année olympique, le sport comme vecteur de réflexion, d'actions et de partage, lieu idéal de l'émancipation de tous et toutes nous a paru être un thème puissant pour dénoncer les discriminations. Ce concours de photos a pour objectif de permettre à tous les publics de s'emparer

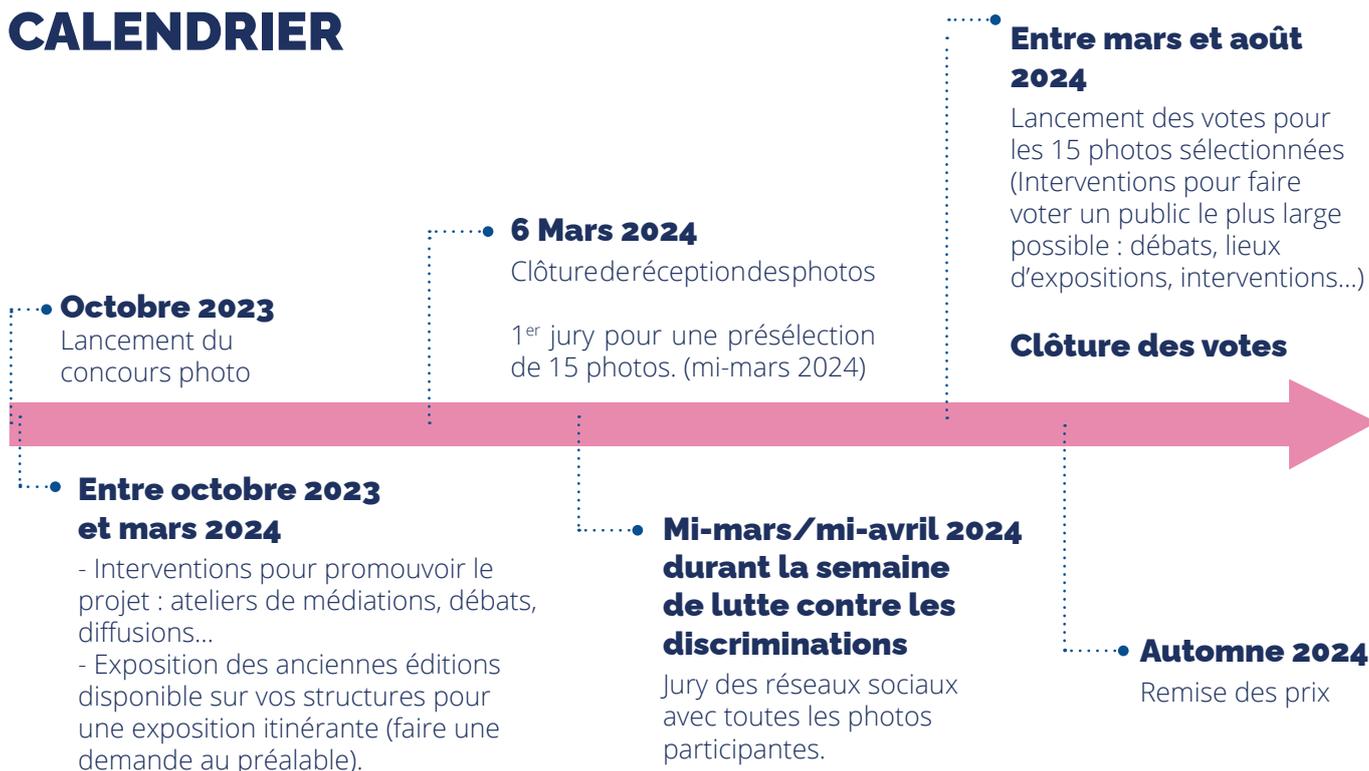
de la question de l'émancipation par le sport, de l'égalité des droits dans le sport ou encore de la diversité des pratiques sportives. Chacun.e est libre de s'emparer du sujet afin de porter un message universel de liberté et de fraternité qui s'adresse à tous et toutes quel que soit sa situation sociale, son sexe ou son orientation sexuelle, sa mobilité ou son handicap, son origine culturelle ou ses croyances religieuses.

## Le choix de l'affiche

Cette affiche a été réalisée pour faire référence aux Jeux Olympiques (JO) d'été de 1968 au Mexique. Le poing levé aux JO est un acte de contestation politique mené par les athlètes afro-américains Tommie Smith et John Carlos lors de la cérémonie de remise des médailles du 200 mètres, le 16 octobre 1968. Après que Smith et Carlos ont remporté respectivement les médailles d'or et de bronze à l'épreuve, ils montent sur le podium pour la levée du drapeau des États-Unis et l'hymne américain. Ils décident alors de cette action, avec une seule paire de gants. Chaque athlète lève un poing ganté de noir et le maintient levé jusqu'à la fin de l'hymne. Le médaillé d'argent australien Peter Norman porte également, comme Smith et Carlos, des badges de l'Olympic Project for Human Rights contre la ségrégation raciale sur son blouson. Ce geste est réalisé comme un « salut pour les droits de l'Homme » ; les athlètes contestent la situation des Noirs dans le monde (notamment en Afrique du Sud). L'événement est considéré comme l'une des manifestations politiques les plus importantes de l'histoire des Jeux olympiques modernes. [Source](#)



## CALENDRIER



# Les 25 critères de discriminations interdits par la loi



Apparence physique



Age



Etat de santé



Appartenance ou non à une prétendue race



Appartenance ou non à une nation



Sexe



Identité de genre



Orientation sexuelle



Grossesse



Situation de famille



Handicap



Caractéristiques génétiques



Moeurs



Patronyme



Activités syndicales



Origine



Lieu de résidence



Appartenance ou non à une ethnie



Opinions politiques



Domiciliation bancaire



Perte d'autonomie



Capacité à s'exprimer dans une langue étrangère



Religion



Vulnérabilité résultant de sa situation économique



Opinions philosophiques



**THEMIS**  
Accès au droit pour  
les enfants et les jeunes

## Strasbourg

24 rue du 22 novembre  
03 88 24 84 00  
[association67@themis.asso.fr](mailto:association67@themis.asso.fr)

## Mulhouse

12 rue du chêne  
03 89 46 25 02  
[association68@themis.asso.fr](mailto:association68@themis.asso.fr)

## Colmar

25C avenue de Paris  
07 55 53 05 58  
[association68@themis.asso.fr](mailto:association68@themis.asso.fr)

# RÈGLEMENT DU CONCOURS PHOTO DISCRIMIN'ACTION

## Article 1 :

La Ligue de l'enseignement PACA organise un concours de photographies sur le thème de la lutte contre les discriminations. Le thème du concours pour l'année 2023-2024 est « La lutte contre les discriminations par le sport ».

## Article 2 :

Les participants au concours peuvent s'inscrire :

- de façon individuelle (personne seule)
- ou de façon collective, par groupe (associations, classes, centres de loisirs, centres sociaux, ...)

Le nombre maximum est de 2 photographies par participant.

## Article 3 :

Votre photographie et votre fiche d'inscription devront être envoyées à partir de octobre 2023, et au plus tard le 6 mars 2024.

Pour valider votre participation au concours de photographies il faut transmettre par mail à [discriminaction.ligue@gmail.com](mailto:discriminaction.ligue@gmail.com) :

- votre fiche d'inscription
- vos photographies sous format image ou pdf (En résolution 300ppp afin que nous puissions les imprimer/exposer)

**L'inscription est également accessible en ligne à l'adresse : <https://forms.gle/FxNgSjgFZjdkRjhM8>**

## Article 4 :

Les photographies ne doivent pas être dégradantes pour les personnes et pour l'environnement.

Elles ne doivent pas promouvoir de partis politiques, de messages religieux, etc. Ne seront pas acceptés les dessins pris en photo, ni les montages photo. Aucun texte ne devra être ajouté après la prise de la photo. Seuls les textes inclus dans la mise en scène seront acceptés.

Les candidats au concours doivent avoir l'autorisation écrite des personnes identifiées sur la photo présentée et ne pas porter atteinte aux droits des tiers.

Les autorisations faites et détenues par chaque structure, devront prévoir une utilisation sur le site internet et réseaux sociaux des organisateurs, la diffusion des photographies sous forme d'exposition, et éventuellement l'utilisation des photographies pour la communication des activités de la Ligue de l'enseignement PACA.

La participation au concours vaut acceptation du présent règlement.

## Article 5 :

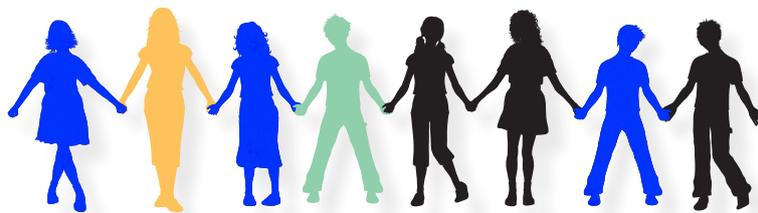
Les jurys sélectionneront ces photographies selon l'adéquation du thème, le message que la photographie fait passer ou souhaite dénoncer. Ils prendront également en compte l'originalité, la créativité et la qualité technique de la photographie. Chaque jury se mettra en accord avant de faire la sélection. .

Les organisateurs se réservent le droit de ne pas exposer une ou des photos ne correspondant pas aux critères et aux conditions citées préalablement.

## Article 6 :

Prix régional : 3 photographies seront récompensées :

- 2 prix « public » : un individuel et un collectif (Sur la base d'une présélection de 15 photos réalisée par un jury de partenaires.)
- 1 prix « réseaux sociaux » sur Facebook (Laligue13) avec l'ensemble des photos.



Les prix pourront évoluer selon le nombre et les inscriptions des participants. Lorsque la date de remise des prix sera connue, les participants recevront une invitation pour la remise des prix précisant la date et le lieu.

### **Pour les structures uniquement :**

Si votre structure souhaite être une « structure partenaire » pour le jury du concours, vous pouvez dès à présent faire votre demande via le mail :

[discriminaction.ligue@gmail.com](mailto:discriminaction.ligue@gmail.com)

Une proposition « d'animation pédagogique » sera jointe à l'exposition pour vous aider à la rendre plus ludique.

Matériel fourni : kit d'exposition comprenant l'ensemble des votes.

## **DES EXEMPLES DE PHOTOS : CONCOURS DISCRIMIN'ACTION DE 2018 À 2023**



**Et les autorisations photos ? Pour pallier à cela, faites des mises en scène avec des objets !**

# FICHE D'INSCRIPTION

**A rendre avant le 6 mars 2024**  
**A remplir pour chaque participant et à retourner à :**  
**[discrimination.ligue@gmail.com](mailto:discrimination.ligue@gmail.com)**

**L'encadrant / personne contact :**  **Individuel**  **Collectif**

NOM et PRÉNOM (de la personne référente pour une inscription collective)\* :  
.....

STRUCTURE (Pour une inscription collective) \* : .....

ADRESSE\* : .....

CODE POSTAL\* : ..... VILLE\* : .....

TÉLÉPHONE\* : ..... Email : .....

TITRE DE LA PHOTO 1\* : .....

TITRE DE LA PHOTO 2\* : .....

(\*obligatoire)

## **Pour chaque photographie présentée :**

Racontez-nous :

- une anecdote de votre préparation à la photographie que vous présentez,
- ou bien un temps fort,
- quelles démarches vous avez mis en place afin de réaliser la photographie,
- ou qu'avez-vous appris par rapport à ce thème.

.....

.....

.....

.....

(Continuer sur papier libre si nécessaire)

**Les participants :**

<b>Nom - Prénom</b>	<b>Âge</b>

(Continuer sur papier libre si nécessaire)

**Où avez-vous entendu parler du concours photo Discrimin'action ?**

.....

.....

.....

**Quelle thématique proposeriez-vous pour le prochain concours photo ?**

.....

**En m'inscrivant, j'accepte le règlement du concours.**

**Signature :**